



pmr institut

FORMATION CONTINUÉE POUR  
MÉDIATEURS

14 janvier

2019

*Civils, commerciaux, sociaux et  
familiaux*

Lieu : PMR  
Durée : 7h

## L'Ennéagramme Niveau II

Les participants doivent  
nécessairement avoir déjà suivi  
une formation de découverte à  
l'Ennéagramme et avoir une  
hypothèse par rapport à leur  
propre base

14 janvier 2019

Cécile Nuyt

## L'Ennéagramme – Formation niveau II

*La journée de formation amène les participants à pratiquer les 9 langues de l'ennéagramme au travers d'activités circulant à la fois dans l'instinctif (mouvement), l'émotionnel et le mental.*

*L'ennéagramme nous permet de toucher aux motivations profondes qui animent les individus, ce en quoi il nous fournit un guide servant de repère pour avancer sur le chemin de l'empathie.*

*L'objectif est donc d'entrer davantage de la peau de chaque base et de comprendre de quelle manière le conflit est perçu, vécu et "traité".*

*Il s'agit également de conscientiser sa propre manière de percevoir et de réagir au conflit de façon à identifier en quoi les lunettes de l'intervenant peuvent colorer sa pratique et son positionnement.*

### **L'intervenante:**

Cécile Nuyt est licenciée en relations internationales, maître en anthropologie sociale et culturelle, elle dirige une ONG et mène depuis plus de 17 ans de nombreuses missions à l'étranger. Férue de philosophie, elle est professeure en anthropologie philosophique. Cécile détient la certification ATANOR en accompagnement.



# Modalités

## LIEU

PMR  
Rue Dodonée 113  
1180 Bruxelles

## DATE

14 janvier 2019  
De 9.30 à 17.30

## PRIX

230,00 euros hors TVA  
(soit 278,30 euros TVAC)

comprenant formation,  
matériel didactique et  
pauses café. Le lunch  
n'est pas compris.  
Nombreux snacks et  
restaurants à proximité.

## CONTACT

Coralie SMETS-GARY  
0476 33 50 84  
[coralie.smets.gary@pmr-  
europe.com](mailto:coralie.smets.gary@pmr-europe.com)  
Martine BECKER  
0495 59 49 02  
[martine.becker@pmr-  
europe.com](mailto:martine.becker@pmr-<br/>europe.com)

## LIMITE D'INSCRIPTION

Le 21/12/2018  
  
Au moyen du  
formulaire  
ci-annexé

## FORMATION PERMANENTE

PMR Europe est un  
centre agréé par la  
Commission fédérale de  
médiation pour dispenser  
des formations  
permanentes.  
Une attestation de  
participation sera  
délivrée aux participants  
nécessitant la présence à  
la totalité de la journée.



# Formulaire d'inscription

Date limite  
d'inscription :  
21/12/2018

Par E-mail :

[coralie.smets.gary@pmr-europe.com](mailto:coralie.smets.gary@pmr-europe.com)

Ou par fax :

02 344 46 58

A REMPLIR EN MAJUSCULES SVP

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Firme : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Localité : .....

Tél : .....

Fax : .....

Email : .....

Gsm : .....

Coordonnées de facturation : .....

.....

.....

TVA n° : .....

J'ai pris connaissance des conditions générales  
d'inscription et d'annulation ci-après et je les accepte.

Date

Signature

O

Je verse la somme de 278,30 euros  
en faveur du compte de PMR

Europe

IBAN BE42 0014 8113 7254

BIC GEBABEBB avec la mention Nom  
Prénom + Ennéagramme II



# Conditions générales



PMR Europe S.P.R.L./B.V.B.A.  
Rue Dodonée 113  
1180 Bruxelles  
T +32 2 344 53 70  
F + 32 2 344 46 58  
[www.pmr-europe.com](http://www.pmr-europe.com)  
T.V.A. BE 0866 413 205

L'organisation de nos formations nécessite un travail important qui n'est pas répercuté sur le prix de celles-ci. Dans ce contexte, nous attirons votre attention sur les conditions suivantes applicables à votre inscription :

- Si un minimum de participants n'est pas réuni pour un groupe de formation, nous nous réservons le droit d'annuler la formation avec remboursement de votre participation.
- L'inscription n'est définitive qu'à la réception du paiement, lequel doit intervenir au plus tard à la date limite d'inscription indiquée sur le formulaire concerné.
- Dès réception du paiement, l'inscription à la formation est définitive : aucun remboursement ne sera effectué sauf en cas d'annulation de notre part.
- L'attestation de participation à la formation sera délivrée sur base d'une participation effective à toute la formation.

Le paiement doit être effectué au crédit du compte de PMR Europe n° 001 4811372 54, avec la mention de votre nom et du code de référence de la formation choisie.

Vu le caractère interactif de nos formations, le nombre de participants est limité. Nous vous conseillons donc de ne pas attendre la date limitée d'inscription pour vous inscrire.

Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre de leur réception, sachant que seul le paiement rend l'inscription définitive. Si vous souhaitez une facture, vous pouvez l'indiquer sur le formulaire avec l'adresse de facturation. Le cas échéant, veuillez indiquer votre numéro de TVA. Vous recevrez la confirmation de votre inscription dès réception de votre paiement.

Les cours se donnent à Bruxelles, dans nos bureaux (Rue Dodonée 113 à 1180 Bruxelles), ou à tout autre endroit que nous déterminerions en fonction des besoins. Dans le cas où le nombre de places disponibles pour une formation serait atteint au moment où nous recevons votre inscription, nous vous en aviserions sans retard. Dans ce cas, le montant versé de votre inscription vous sera remboursé ou sera reporté pour une autre formation de votre choix, à votre convenance.